

Image not found or type unknown



DPE pour un appartement rénové ?

Par **franc**, le **26/02/2018** à **11:48**

Bonjour.

Je termine la rénovation complète d'un appartement inoccupé depuis plusieurs années en appliquant les normes en vigueur actuellement. (Isolation totale des murs, toiture, portes, fenêtres).

Le diagnostic de performance énergétique est il absolument obligatoire pour louer mon bien à un particulier ?

Merci pour vos futures informations.

Par **nan44**, le **29/07/2018** à **17:49**

Bonjour,

Pour la location d'un immeuble à usage d'habitation, le DPE est en principe obligatoirement annexé au contrat de location